

VISIO - Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales : comprendre et agir efficacement

JO01320FCT

En Visio-conférence

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

- Identifier les différents niveaux de collectivités et leurs missions
- Comprendre les mécanismes de gouvernance locale
- Situer le rôle des élus dans le fonctionnement institutionnel



Public Visé

Élus souhaitant renforcer leur compréhension du cadre institutionnel



Pré Requis

Etre élu local nouvellement élu ou changeant de responsabilités

Objectifs pédagogiques

Identifier les différents niveaux de collectivités et leurs missions
Comprendre les mécanismes de gouvernance locale
Situer le rôle des élus dans le fonctionnement institutionnel

Méthodes et moyens pédagogiques

- Cartographie des compétences, études de cas, séquences collaboratives
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **1. Panorama des collectivités territoriales**
- Compétences et budgets des communes, départements et régions
- **2. Répartition des compétences**
- Services publics locaux : urbanisme, voirie, action sociale, culture
- **3. Fonctionnement des organes délibérants**
- Organisation des conseils, commissions et instances associées
- **4. Relations avec l'État**
- Rôle du préfet, coordination et contrôles

Qualification Intervenant.e.s

Spécialiste du fonctionnement territorial

Formation animée par un professionnel expérimenté du secteur public local, expert des institutions territoriales, de la répartition des compétences et des modes de gouvernance.

Il propose une approche claire et opérationnelle pour comprendre

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Cette formation donnera aux élus les clés pour naviguer dans un cadre institutionnel complexe.

Maîtriser les compétences des collectivités et leur articulation avec l'État est indispensable pour prendre des décisions éclairées et situer son rôle d' élu dans l'ensemble territorial.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

3.50 Heures
0.5 Jour

Effectif

De 3 à 15 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 270.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org